



## **SYNDICAT MIXTE POUR L'AMENAGEMENT DE LA COTE PICARDE**

*Réunion du comité syndical  
du 28 janvier 2005*

### **Réunion du comité syndical du 28 janvier 2005**

Le comité syndical s'est réuni le 28 janvier 2005 au Syndicat Mixte pour l'Aménagement de la Côte Picarde, sous la Présidence de Monsieur Jérôme BIGNON.

#### **Assistaient à cette réunion :**

- M. Gilbert MATHON
- M. Hubert HENNO
- M. Jean-Louis WADOUX
- M. Nicolas LOTTIN
- M. Yves BUTEL
- M. Christian THOMIRE
- M. Jean-Marie MACHAT
- M. Stéphane HAUSSOULIER
- M. Jean-Claude VANNICATTE
- M. Thierry VANSEVENANT
- M. Guy DELAHAYE
- M. Michel LETOCART

#### **Absents excusés :**

- M. Pierre MARTIN
- M. Dominique CAMUS
- M. Emmanuel MAQUET donne pouvoir à M. THOMIRE
- M. Philippe ARCILLON
- M. Pierre-Yves FAUQUET
- M. Philippe BEAUVISAGE
- M. Thierry HUET, démissionnaire

#### **Participaient également à cette réunion :**

- Mme Roselyne BOURGUELLE
- M. Marc VOLANT
- Mme Michelle PAULY
- M. Jacques THIBAUT
- Mme Pascale SINGLE
- M. Jean-Christian CORNETTE
- M. Pierre de LIMERVILLE
- M. Thierry BALESSENT

## ORDRE DU JOUR

✓

### 1 - Recrutement chargé(e) de mission Interreg

*Après en avoir délibéré, le comité syndical décide, à l'unanimité, de se prononcer favorablement sur le recrutement d'un agent contractuel à temps non complet à compter du 1<sup>er</sup> février 2005 pour une période de 12 mois renouvelable si les conditions de recrutement étaient de nouveau réunies et autorise le Président à signer le contrat à intervenir.*

### 2 - Recrutement chargé(e) de mission mis à disposition du Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres

*Après en avoir délibéré, le comité syndical décide, à l'unanimité, de se prononcer sur le recrutement de cet agent, à temps complet, à partir du 1<sup>er</sup> février 2005 pour une période de trois ans, renouvelable si les conditions de recrutement étaient de nouveau réunies et autorise le Président à signer le contrat et la convention à intervenir.*

### 3 - Marchés de travaux : maison éclusière de Petit-Port

*Après en avoir délibéré, le comité syndical décide, à l'unanimité, d'autoriser son Président à signer les marchés de travaux avec les entreprises MOREL, COINTE-PATOU, DISSOUS, CHOQUART et VIDAM.*

### 4 - Passation d'un marché en procédure adaptée en application de l'article 28 du Code des Marchés Publics

*Après en avoir délibéré, le comité syndical décide, à l'unanimité, d'autoriser son Président à signer le marché passé selon la procédure adaptée avec Monsieur RAYEZ.*

### 5 - Valorisation de l'architecture balnéaire transmanche comme facture touristique de développement touristique – Dépôt de dossier Interreg IIIA

*Après en avoir délibéré, le comité syndical décide, à l'unanimité, de se prononcer favorablement sur le projet et autorise le Président à signer l'ensemble des pièces à intervenir.*

### 6 - Débat d'Orientation Budgétaire 2005

*Après en avoir délibéré, le comité syndical approuve, à l'unanimité, les orientations définies dans le Débat d'Orientation Budgétaire pour l'année 2005.*

### 7 - Programme de valorisation du site de Valloires

#### Phase de travaux 2005 de l'Abbaye

*Après en avoir délibéré, le comité syndical approuve, à l'unanimité, le plan de financement de ce programme de travaux et autorise son Président à solliciter le concours financier du Conseil Général, au titre de la dotation d'investissement ainsi qu'à signer le projet de convention avec l'Association de Valloires, ci-annexé.*

## RAPPORTS D'INFORMATION

- Taxe de séjour : Rendu de l'étude sur la fréquentation touristique de l'hôtellerie de Plein Air

- Marchés passés sans formalités préalables pour le mois de Janvier 2005